Perreau, M. Maurice

[Paris, France], 1919

MAURICE PERREAU

DE 10 H. À 11 H. ½
ET DE 2 H. À 5 H.

TÉLÉPH. 203-58

34, RUE SAINT-MARC

PARIS, LE 4 février 1919

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que madame Chaplain ma belle mere serait disposée à céder à votre société moyennant le prix de Cinquante mille francs net de tous frais quelconques, les cadres de médailles numéros deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf, faisant partie de sa collection personnelle, et ayant figuré à l'exposition rétrospective des œuvres du maître Chaplain au Salon de 1910 à Paris.

Toutes les médailles composant ces cadres, qui comprennent la presque totalité des œuvres du maître sont indiquées aux catalogues que je vous adresse ci-joint, avec la nature du métal.

Afin de vous faire mieux connaître le grand artiste qu'était Chaplain, je vous adresse à titre de documents, les copies des

notices, discours et articles de journaux que j'ai pu réunir le concernant.

Madame Chaplain a souvent eu des offres d'achat de cette collection, mais elle a toujours refusé, ne voulant pas s'en défaire.

Décidée aujourd'hui à la vendre, elle serait désireuse que votre société la possédât de préférence à toute autre, afin que les œuvres de son mari puissent être connues et admirées par nos bons et fidèles amis, les Américains.

Veuillez agréer monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jeanne

(Copy of letter sent to Mr. Huntington February 21st, 1919.)

MAURICE PERREAU

34, RUE SAINT-MARC
Paris, le 4 Fevrier, 1919.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que madame Chaplain ma belle mere serait disposée à céder à votre société moyennant le prix de cinquante mille francs net de tous frais quelconques, les cadres de médailles numéros deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf, faisant partie de sa collection personnelle, et ayant figuré à l'exposition rétrospective des oeuvres du maitre Chaplain au Solon de 1910 à Paris.

Toutes les médailles composant ces cadres, qui comprement la presque totalité des oeuvres du Maitre sont indiquées aux catalogues que je vous adresse ci-joint, avec la nature du metal.

Afin de vous faire mieux connaître le grand artiste qu'était Chaplain, je vous adresse à titre de documents, les copies des notices, discours et articles de journaux que j'ai pu reunir le concernant.

Madame Chaplain a souvent eu des offres d'achat de cette collection, mais elle a toujouis refusé, ne voulant pas s'en défaire..

Decidée aujourd'hui à la Vendre, elle serait desireuse que votre société la possédât de preférence à toute autre, afin que les oeuvres de son mari puissent etre connues et admirées par nos bons et fideles amis, les Americains..

Veuillez agrees, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingues..

(SIGNED) Perreau.

March 7th, 1919.

M. Maurice Perreau,
34 rue Saint-Marc,
Paris, France.

Dear Sir:-

Your letter of the 4th of February addressed to the Director has been received. Permit me to thank you for your consideration in offering the collection of the medals of M. Chaplain belonging to Madame Chaplain for fifty thousand francs. As you doubtless know we have a number of the beautiful pieces designed by him in our Museum but nothing so complete or so splendid as the collection which you have described for us. It is with exceeding regret that I am compelled to write that because of the conditions brought about by the war we are unable to avail ourselves of the offer of Madame Chaplain. Will you please extend to Madame Chaplain our warm thanks for her thought of this Society when the decision to sell the collection is made, and our earnest wish that we might have been able to send her a different reply.

I am returning herewith the descriptive material you so kindly sent me.

Permit me to subscribe myself

Very respectfully yours,

Secretary.